

Écrit par le 22 novembre 2024

# Fonds d'investissement hydraulique agricole : 48 projets labellisés, pas un seul en Paca



**Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, vient d'annoncer les lauréats du premier appel à projet du fonds d'investissement en hydraulique agricole. Si 14 projets se trouvent en Occitanie, pas un ne se trouve dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

En déplacement dans l'Aude, Annie Genevard, la ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, vient de dévoiler les lauréats financés au titre du fonds d'investissement hydraulique agricole. Au total, 48 projets sont retenus dans toute la France pour un montant de 20M€. Objectif ? Accompagner les investissements destinés à l'irrigation de parcelles agricoles, pour contribuer à sécuriser l'accès à l'eau des exploitations dans des conditions durables et respectueuses de la ressource en eau.

Ecrit par le 22 novembre 2024

## 14 projets retenus en Occitanie, aucun en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les types de projets sont divers : 17 projets sont des retenues dont 11 sont des retenues collinaires, 11 projets sont des créations ou des extensions de réseaux d'irrigation, 11 autres projets concernent la rénovation ou l'optimisation du patrimoine hydraulique, 4 la réhausse ou l'agrandissement du patrimoine hydraulique, 4 la rénovation ou la réhabilitation de réseaux d'irrigation. Un projet, celui d'Argelès-sur-Mer) consiste en de la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation de 600 nouveaux hectares.

Sur les 48 projets, 14 se trouvent en Occitanie, région les plus déficitaires en eau mais aucun ne se trouve en Provence-Alpes-Côte d'Azur ([voir carte ci-dessous](#)). Les plus proches se situent dans l'Hérault et au Nord de Lyon.



« Sans eau, il n'y a pas de vie, il n'y a pas d'agriculture, il n'y a pas d'alimentation. »

*Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt*

« Sans eau, il n'y a pas de vie, il n'y a pas d'agriculture, il n'y a pas d'alimentation, précise la ministre. Or, l'eau manque cruellement dans une partie du pays alors qu'elle crée des inondations dramatiques ailleurs. Dans ce contexte, pour renforcer l'accès à l'eau et adapter notre agriculture au changement climatique, des combinaisons de solutions doivent être mobilisées et adaptées à l'échelle locale. Elles allient évolutions de pratiques agricoles et investissements dans l'hydraulique. Le fonds hydraulique

Écrit par le 22 novembre 2024

agricole contribue à accompagner et accélérer la réalisation des projets locaux et à soutenir les efforts demandés aux agriculteurs pour une gestion plus sobre et plus efficace de la ressource en eau. Les 48 projets qui seront ainsi financés par l'Etat contribuent à aider nos agriculteurs à se projeter vers l'avenir malgré la menace du réchauffement climatique. »

## Monieux : découverte du moulin Virgile et du patrimoine hydraulique du Vaucluse



**Dans le cadre des journées européennes des moulins et du patrimoine meulier, le Conseil départemental de Vaucluse propose une visite du moulin Virgile à Monieux.**

Ecrit par le 22 novembre 2024

Cette découverte gratuite pour tous publics aura lieu demain, samedi 20 mai, à partir de 10h30. Cette promenade paysagère et historique d'une durée de 1h30 sera animée par les associations La Nesque propre et le Groupe d'Archéologie et d'Histoire de Carpentras et sa Région.

Réservation obligatoire (lieu de rendez-vous confirmé lors de l'inscription) au 04 90 20 37 20 ou par mail : [conservation.departementale@vaucluse.fr](mailto:conservation.departementale@vaucluse.fr)

### **Redécouvrir le patrimoine hydraulique du Vaucluse**

Cette visite s'inscrit dans le cadre un cycle de rencontres 'au fil de l'eau' proposé par le Conseil départemental de Vaucluse du 20 mai au 14 octobre prochains. Onze rendez-vous gratuits qui invitent à la découverte d'un patrimoine architectural et paysager, souvent non-protégé, méconnu et fragile.

Ces visites, promenades et conférences sont une invitation à la réflexion sur la gestion de l'eau, fortement impactée par la sécheresse et ses conséquences.

### **L'eau, fil conducteur du temps et de l'activité humaine**

Aqueducs, moulins, lavoirs et autres ouvrages hydrauliques sont le témoignage d'une vie quotidienne et industrielle passée parfois toujours en activité, mais aussi le reflet de l'identité et du savoir-faire des populations au fil de l'eau.

### **Les visites**

De nombreuses visites (L'Isle-sur-la-Sorgue, Sault, Cavaillon, Avignon, Cabrières-d'Avignon...) seront proposées pour découvrir le patrimoine vauclusien, pour explorer le canal en histoires ou encore pour vous placer au cœur de l'univers secret des péniches avignonaises. Des ateliers pour les plus jeunes ainsi qu'une journée d'études 'Innovation et patrimoine' seront organisés.

Pour plus d'informations sur le programme, vous retrouverez les détails sur [le site](#).

J.G

### **Infos pratiques**

Les onze rendez-vous du cycle de rencontres sont gratuits et tous publics. Il est conseillé de venir avec des chaussures de marche lors des animations proposant des balades. Inscriptions au 04 90 20 37 20 ou par mail : [conservation.departementale@vaucluse.fr](mailto:conservation.departementale@vaucluse.fr)

---

# **Pays des Sorgues Monts de Vaucluse : une nouvelle station d'épuration à Châteauneuf-**

Ecrit par le 22 novembre 2024

## de-Gadagne



**La Communauté de communes [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) vient d'inaugurer la nouvelle station d'épuration de la commune. Ce projet a nécessité 12 mois de travaux et entend répondre aux nouvelles normes réglementaires de traitement des eaux usées.**

La nouvelle station d'épuration de Châteauneuf-de-Gadagne augmente la capacité de traitement des eaux usées à 5 600 Équivalent-Habitant (ndlr : unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration), contre 3 800 précédemment. Coût global du projet : 2,32M€, financé à hauteur de 1,92M€ par la Communauté de communes et 400 000€ par le Département de Vaucluse. L'âge avancé de l'installation existant jusqu'alors, l'état vieillissant des équipements électro mécanique et la capacité hydraulique de traitement, ont été autant de facteurs à l'origine de ce projet de création.

### **Performance et environnement**

Cette nouvelle station d'épuration traite les effluents du périmètre de [Châteauneuf- de-Gadagne](#) en intégrant l'accroissement démographique estimé pour les 30 prochaines années. Les équipements de

Écrit par le 22 novembre 2024

nouvelle génération permettent de mieux gérer le processus de traitement afin de répondre aux exigences concernant la qualité des rejets au milieu naturel. La filière de traitement proposée pour ce type d'ouvrage est une filière classique dite de 'boues activées'. Cette dernière utilise l'épuration biologique dans le traitement des eaux usées. La station d'épuration comprend un bassin d'aération de 1 150m<sup>3</sup> et un bassin clarificateur de 450m<sup>3</sup>, plus des ouvrages annexes et des locaux techniques d'exploitation.

### **Un bassin de pollution indispensable**

Une étude d'impact a mis en évidence la nécessité de construire un bassin de pollution avant la station d'épuration. Ce type d'ouvrage ne pouvant être construit sans augmenter la capacité hydraulique de la station d'épuration existante, il était nécessaire de grouper les deux opérations. Le bassin de pollution a pour but de retenir la fraction la plus polluée des eaux par temps de pluie avant de la restituer à la station d'épuration. En effet, lors d'un épisode pluvieux, la station d'épuration n'est pas en mesure de traiter le débit de pointe engendré par les eaux claires parasites (ndlr : eaux qui transitent dans un réseau d'assainissement non conçu pour la recevoir). Pour préserver le milieu naturel, le premier flot d'eaux usées, dont la charge polluante est très élevée, est dirigé vers le bassin de pollution. Il permet le stockage de 200 m<sup>3</sup> d'effluent supplémentaires avant déversement par temps de fortes intempéries.

Autre particularité, la nouvelle station d'épuration dispose d'une zone de dissipation végétalisée : une fois les eaux traitées au niveau du bassin de décantation ou clarificateur, elles passent par cette zone avant d'être rejetées dans le Canal du Moulin. La station d'épuration est opérationnelle depuis le 12 janvier dernier.

L'inauguration s'est déroulée en présence notamment de Pierre Gonzalvez, président de la CCPSMV (Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse), Philippe Roux, vice-président délégué à l'assainissement des eaux usées, et Etienne Klein, maire de Châteauneuf-de-Gadagne. © CCPSMV